



Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

1 rue de Pithiviers 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

9 mai 2017

Compte-Rendu

L'an deux mil dix-sept, le 9 mai, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 28 avril 2017, s'est réuni à la salle polyvalente d'Erceville sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 17

Pouvoir(s) : 1

Votants : 16

Présents : MM. LIROT Jean-Marc, GUERINEAU Christophe, CHOFFY Patrick, THOMAS Didier, ROUSSEAU Pierre, POINCLOUX Daniel, POISSON Bertrand, BRISSON Jean-Louis, BOURGEOIS Martial (fondé de pouvoir de CITRON Jacques), THUILLIER Alain, CHAMBRIN Michel, DESFORGES Philippe, MME CHATELAIN Danielle, DUPRE Céline, PETIT Christine.

Excusés : MM. GAUCHER Dominique, CITRON Jacques, MME DAVID Gwendoline

Secrétaire de séance : Mme DUPRE Céline

Ordre du Jour

1. Présentation du dispositif Loiret Santé « une complémentaire santé pour tous » par l'association ACTIOM

Le Département en partenariat avec ACTIOM (Association d'assurés), propose une complémentaire santé Loiret Santé, à petits prix et accessible pour tous ses habitants. Une réunion publique sera organisée sur la commune de Bazoches les Gallerandes, courant septembre 2017.

2. Avenant n°1 au CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale)

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité le Président à signer l'avenant n°1 au CRST. Cet avenant a pour vocation à modifier le périmètre de contractualisation, à intégrer les modifications contractuelles liées au dispositif ID en campagne, devenu « A VOS ID » et à ajuster le montant du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

3. Renouvellement du contrat de logiciels Segilog

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer le renouvellement du contrat de cession du droit d'utilisation des logiciels et de prestations de service de la société SEGILOG pour une durée de 3 ans.

4. Renouvellement de la convention de mise à disposition de la salle polyvalente d'Andonville

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention de mise à disposition de la salle polyvalente d'Andonville pour l'année 2017. Cette salle est utilisée pour la restauration scolaire du groupe scolaire Andonville, Boisseaux et Erceville.

5. Convention de mise à disposition de la salle des associations d'Outarville

A 15 Voix Pour, 1 voix Contre et 0 Abstention, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer une convention de mise à disposition de la salle des associations d'Outarville pour le groupe scolaire d'Outarville à raison de 15h par semaine contre une participation financière de 2700 € pour l'année scolaire 2017/2018.

6. Admissions en non-valeur

Vu la demande d'admission de créances irrécouvrables transmises par le comptable public le 03 avril 2017, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte l'admission en non valeurs des créances proposées par le comptable public pour un total de 924.10 € sur le Budget SPANC et 757.33 € pour le Budget Principal.

7. Transport scolaire pour la rentrée 2017/2018

Suite à la prise de compétence du transport scolaire par la Région et au regard du faible coût d'inscription pour la rentrée 2017/2018 (25€ par enfant), le Conseil Communautaire à 8 Voix Pour, 2 Voix Contre et 6 Abstentions décide de ne pas participer financièrement aux frais d'inscription du transport scolaire pour la rentrée 2017/2018.

8. Sollicitation d'une subvention auprès de la CAF pour les travaux d'extension du complexe scolaire de Boisseaux et le transfert du RAM à Bazoches les Gallerandes

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter une subvention de 290 537.52 € (soit 39%) auprès de la CAF pour la construction de locaux pour les activités périscolaires au groupe scolaire intercommunal de Boisseaux. Le montant des travaux est estimé à 744 968.00 € HT. Il est également demandé à la CAF l'autorisation de démarrer les travaux avant la notification de la subvention.

A 15 Voix Pour, 1 Voix Contre, le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter une subvention auprès de la CAF au taux maximum pour la création de locaux du Relais d'Assistantes Maternelles dans les bâtiments de l'ancien collège de Bazoches les Gallerandes. Le montant des travaux est estimé à 120 555€ HT. Il est également demandé à la CAF l'autorisation de démarrer les travaux avant la notification de la subvention.

9. Autorisation de signature du marché des assainissements non-collectifs regroupés de Charmont en Beauce et sollicitation d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président ou le Vice-président délégué à signer le marché « Lot 2 : Création d'assainissement non collectifs regroupés » avec la société YOU SAUVETRE présentant l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant total de 103 033 € et comprenant 1 tranche ferme et 6 tranches optionnelles.

De plus, le Conseil Communautaire autorise le Président ou le Vice-président délégué à solliciter une subvention de 88 932.50€ auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation de travaux de création et réhabilitation de 14 installations d'assainissements non collectifs sous maîtrise d'ouvrage publique déléguée.

10. Attributions de compensation 2017 définitives

Suite aux délibérations des communes sur le rapport de la CLECT du 05/12/2017 et considérant que 14 communes ont émis un avis favorable représentant la majorité qualifiée, le Conseil Communautaire à 15 Voix Pour, 1 Voix Contre et 0 Abstention décide de prendre acte des décisions des conseils municipaux et de fixer les attributions de compensation 2017 comme suit :

| Communes | Montants A.C |
|--------------|----------------------|
| Andonville | -36 317.87 € |
| Attray | -37 196.00 € |
| Bazoches | -70 024.15 € |
| Boisseaux | -82 897.48 € |
| Charmont | -75 717.91 € |
| Chatillon | -52 329.14 € |
| Chaussy | -68 630.08 € |
| Crottes | -60 344.42 € |
| Erceville | -69 717.95 € |
| Greneville | -135 895.22 € |
| Jouy | -35 852.47 € |
| Léouville | -14 911.37 € |
| Oison | -23 656.20 € |
| Outarville* | -194 008.10 € |
| Tivernon | -33 813.94 € |
| TOTAL | -948 335.30 € |

* Pour la commune d'Outarville, le montant comprend l'attribution de compensation 2017 (151 031.10 €) + le transfert de charges 2016 de la MJC (42 977 €)

11. Recours de la Commune d'Outarville au Tribunal Administratif pour excès de pouvoir

Le Conseil Communautaire est informé du recours de la Commune d'Outarville envers la CCPNL déposé le 06 Avril 2017 au Tribunal Administratif pour excès de pouvoir et concernant le transfert de charges de la MJC.

12. Autorisation de souscription d'un emprunt

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à souscrire un emprunt de 1.5 Million d'euros auprès du Crédit Mutuel du Centre pour une durée de 20 ans au taux fixe de 1.60%.

13. Autorisation de signature des conventions relatives aux Ateliers Numériques destinés aux seniors

Le projet d'ateliers numériques à destination des seniors a été retenu par la Carsat et une subvention de 9 142 € a été attribuée représentant 90% du coût estimé (10 860€). A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention avec la CARSAT relative à ce projet et de confier à Plaine d'Idées la gestion de ce projet.

14. Modification du tableau des effectifs

A l'unanimité, le Conseil Communautaire accepte la modification du tableau des effectifs comme suit :

| FILIERE | GRADE | QUOTITE | CREATION/SUPPRESSION | DATE EFFECTIVE |
|---------------|--|---------|----------------------|----------------|
| ADMINISTRATIF | Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe | 15/35 | Création | 15/05/2017 |

15. Désignation d'un nouveau délégué au SIRIS d'Aschères le Marché, Attray, Crottes-en-Pithiverais, Montigny et Oison

Suite à la démission de Mme Virginie GAILLARD, le Conseil Communautaire désigne, à l'unanimité, M. Jean-Claude CHANTEAU en tant que représentant titulaire de la CCPNL au sein du SIRIS d'Aschères le Marché.

16. Affaires diverses

- ✓ Remerciements des écoles de Greneville en Beauce et d'Autruy/Charmont pour la participation de la CCPNL aux classes découvertes (St Jean de Monts et Sables d'Olonne).
- ✓ M. Bruneau informe l'assemblée que la consultation pour le diagnostic des réseaux d'eau et d'assainissements collectifs sera lancée prochainement et rappelle à quelques communes de communiquer rapidement les informations demandées sur leurs réseaux afin d'établir le cahier des charges.
- ✓ La promesse de vente pour l'acquisition du bâtiment MGMN se déroulera le Lundi 15 Mai.
- ✓ Souhait de la SICAP (M. FAURE) de rencontrer les maires des communes du territoire pour les informer sur les énergies éolienne et photovoltaïque.

Bertrand POISSON

Jean Marc LIROT

Christophe GUERINEAU

Daniel POINCLOUX

Danielle CHATELAIN

Jean Louis BRISSON

Patrick CHOFFY

Christine PETIT

Didier THOMAS

Alain THUILLIER

Céline DUPRE

Michel CHAMBRIN

Philippe DESFORGES

Martial BOURGEOIS

Pierre ROUSSEAU